



Mairie de ARREUX

08090 ARREUX

Tél/Fax : 03.24.54.93.97

mairie.arreux@orange.fr



2, rue de la Mairie

08090 HOULDIZY

Tél/Fax : 03.24.56.43.31

mairie@houldizy.fr

***Damouzy***

2 rue du Pâquis

08090 DAMOUZY

Tél/Fax : 03 24 33 52 53

mairie.damousy@wanadoo.fr

 **ECOLE DU TRIO**

 **Transports Scolaires**

Les Transports Scolaires sont organisés par la Communauté d’Agglomération Ardenne Métropole.

 Les horaires relatifs à l’école DU TRIO sont repris dans la Note d’Information.

 **Pour bénéficier de ce service il est nécessaire :**

 - de faire retour en mairie du formulaire de demande de carte de bus : demande de Pass 1er degré pour l’année scolaire 2021-2022, dûment complété.

 - de joindre un chèque de 20 € (à l’ordre de la CTCM) – (possibilité de régler en espèces)

 - de fournir une photo d’identité pour les nouveaux inscrits.

**Le tout est à rendre avant le 25 juin 2021 avec le dossier péri-scolaire**

→ La commune de Houldizy centralisera ensuite toutes les demandes et effectuera les démarches nécessaires auprès de l’agence TAC compétente.

→ les cartes 2021-2022 seront gardées par les agents municipaux pour s’en servir tout au long de l’année scolaire.